

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2469

présenté par
M. Lioger
-----**ARTICLE 3 BIS**

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« préfet »

les mots :

« représentant de l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.